

Image not found or type unknown



Peut-on se voir interdire l'accès à son domicile à cause d'un marché?

Par **ours2009**, le **24/10/2023** à **13:47**

Bonjour,

Un maire peut-il empêcher l'accès à son domicile (véhicule seulement) à cause d'un marché qui bloque la circulation de la rue 2 jours par semaine durant un minimum de 8 mois?

Pour précision, l'accès paraît aussi impossible à un véhicule de secours compte-tenu de la configuration des emplacements de stands.

Merci pour vos réponses